

COMPTE RENDU DE REUNION

Date : 18/02/2016

Lieu : SALLE DU CONSEIL

Membres :

Raphaël CHEVALARD – Brigitte HOOGE - Anne LUPIAC – Patrick PALISSE – Frédéric PUGNERE –
Mireille ROUZAUD - Lysiane PALISSE – Joël PUJADE – Julien LACROIX – Sylvie LANCHEVEQUE -
Stéphane LHUISSIER

Absente excusée : Sylvie LANCHEVEQUE

Objet : **REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Diffusion : les membres du Conseil Municipal – Secrétaire de mairie – affichage municipal – site internet

Rédacteur : Lysiane PALISSE

Date de diffusion : 22/02/2016

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 2 sur 5
--	---------------------------------	--

ORDRE DU JOUR

1. Vote du Compte Administratif 2015
2. Projet de Budget 2016
3. PLU
4. IAT des employés communaux
5. Délibération indemnités au nouveau receveur municipal
6. Adhésion commune BAGNOLS SUR CEZE au SMD Gard
7. Autorisation d'édification des clôtures
8. Course enduro MOTO CLUB PRIMEUR
9. Questions et informations diverses

PREAMBULE

Conformément aux dispositions génériques relatives aux réunions décidées lors de la réunion du 8 avril 2014, Lysiane PALISSE est désignée secrétaire de séance.

1. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le compte administratif 2015 (budget réalisé) a été examiné ; on retiendra :

Sur le budget de fonctionnement

- des dépenses de 267 924.41 €
- des recettes de 271 927.68 €

Sur le budget d'investissement

- des dépenses de 71 588.24€
- des recettes de 108 798.29 €

Ce qui en définitive pour l'affectation des résultats 2015 à l'année 2016 représente :

- un excédent de fonctionnement de 4 003,27 € à affecter soit à la Section Fonctionnement soit à la Section Investissement de l'année 2016 (lors du vote du Budget)
- un excédent d'investissement de 37 210,05 € à affecter obligatoirement à la Section Investissement de l'année 2016

Compte tenu de ces résultats et des soldes antérieurs (années précédentes), le solde final au 31/12/2015 :

- pour la Section Fonctionnement de 40 057.32 €
- pour la Section Investissement de 45 138.53 €

Après débat, le compte administratif et le compte de gestion sont approuvés à l'unanimité par le conseil municipal.

2. PROJET DE BUDGET 2016

Le projet de BP (Budget Primitif) 2016 a été examiné. L'objectif pour la commune reste de diminuer les dépenses de fonctionnement pour ne pas augmenter les impôts. Deux postes sont néanmoins en augmentation :

- Les dépenses de l'école (+ 9 %), la commune devant se substituer à certaines carences de l'Etat
- Les charges de personnel essentiellement à cause de l'augmentation des charges salariales (retraites, assurances, Assedic).

Les recettes seront à nouveau en 2016, en baisse du fait de la baisse des dotations de l'Etat, en fonctionnement comme en investissement.

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 3 sur 5
--	---------------------------------	--

L'objectif est de dégager un écart sur le budget de fonctionnement pour alimenter les investissements. Ceci sera très difficile car concernant le budget d'investissement, on notera des dépenses inéluctables (41 575 €):

- PLU : 19 710 €
- Remboursement du capital des emprunts : 21 865 €

Hormis celles-ci, seules les dépenses faisant l'objet de subventions seront intégrées au budget 2016.

Rendez-vous est pris par le maire le 8 mars avec le receveur municipal pour examen du projet de BP.

3. PLU

Michèle HOOGE a exposé au Conseil Municipal les conclusions de la réunion du 16 février (retour de l'Agglomération du Gard Rhodanien aux demandes des communes). On retiendra que la nouvelle proposition pour LE PIN est une hypothèse d'évolution démographique de 1.65 % pour une proposition initial de 0.8 %. La fourchette pour les communes rurales est de 0,8 % à 1.8 %. Notre demande initiale était de 1.8 %, le Conseil Municipal décide à l'unanimité le maintien de cette demande dans le cadre de la proposition dite « Scénario 1 ».

Par ailleurs, l'Etat a transmis un courrier aux maires rappelant les échéances impératives à respecter, en particulier validation du PLU, pour le 27 mars 2017 au plus tard, faute de quoi les communes concernées passeraient au Règlement National d'Urbanisme (RNU). La commune n'aurait plus alors la main sur l'urbanisation de son propre territoire (les permis de construire nécessiteraient par exemple l'accord du Préfet).

Notons enfin que la composition de la Commission PLU est étendue à :

- Franck PRAT
- Daniel SOUVIGNET
- Didier BOISSIER

La note relative aux Commissions Municipales sera modifiée en conséquence.

4. IAT DES EMPLOYES COMMUNAUX

Après débat, à l'unanimité moins une voix contre, l'IAT est revalorisée à hauteur des pertes de salaires dues à la stagnation des rémunérations principales et à l'augmentation des charges ; cette revalorisation s'appliquera à compter du 1^{er} mars.

5. DELIBERATION INDEMNITES AU NOUVEAU RECEVEUR MUNICIPAL

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder l'indemnité, à hauteur de 100 %, au Receveur Général sur les bases de l'Arrêté Interministériel du 16 décembre 1983.

6. ADHESION COMMUNE BAGNOLS SUR CEZE AU SMD GARD

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide, à l'unanimité moins une abstention de donner un avis favorable, à l'adhésion de Bagnols au Syndicat d'Aménagement des Cours d'Eau et Milieux Aquatiques.

7. AUTORISATION D'EDIFICATION DES CLOTURES

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, considérant l'intérêt de s'assurer du respect des règles du POS et demain du PLU, décide à l'unanimité de continuer à soumettre l'édification des clôtures à une Demande Préalable.

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 4 sur 5
--	---------------------------------	--

8. COURSE ENDURO MOTO CLUB PRIMEUR

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au passage sur le territoire de la commune de l'Enduro des 21 et 22 mai organisé par le MOTO CLUB PRIMEUR

9. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

9.1. Remplacement de la secrétaire de mairie

La secrétaire de mairie, en congé de maternité à compter du 1^{er} mai environ, sera remplacée à mi-temps par Mme Emmanuelle CHAUX.

9.2. Chantier passe-muraille

L'association Passe-Murailles a entrepris le 1^{er} février la réfection du gué du Moulin de Chaulendy. Ces travaux sont financés par l'Agglomération du Gard Rhodanien (seuls les matériaux sont à la charge de la commune).

9.3. Préparation élections 2017 (Présidentielles et législatives)

Le positionnement du bureau de vote sera défini ultérieurement.

9.4. Challenge bouliste

Le Challenge annuel aura lieu le 12 Juin 2016 à St Victor la Coste.

9.5. Voiries

Les bas-côtés du chemin de Pelouzet seront aplanis.


9.6. Logement de l'école

Les traces d'humidité au plafond de certaines pièces feront l'objet d'une intervention.

**COMPTE RENDU
(Suite)**

Indice : 00

Page : Page 5 sur 5

Raphaël CHEVALARD	
Michèle HOOGE	
Julien LACROIX	
Stéphane LHUISSIER	
Anne LUPIAC	
Lysiane PALISSE	
Patrick PALISSE	
Frédéric PUGNERE	
Joël PUJADE	
Mireille ROUZAUD	